

Réf: Dossier N° 057934

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVORY COAST EXTENSION »

Siège social Abidjan, Cocody, Il Plateaux Vallon, Lot 19, Ilot
146

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY COAST EXTENSION »

Objet : Promotion, visibilité, achat et revente des produits naturels, produits

semi fini et produits finis ;

2. Transformation des matières premières naturelles en produits fini ou

semi fini ;

3. Mise en relation PRODUCTEURS- VENDEUR - CLIENTS ;

4. Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Il Plateaux Vallon, Lot 19, Ilot
146

Dirigeant(s) : M SOULAN ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07579 du 01/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37434/GTCA/RC/2021 du 01/12/2021

